

ARTS GESTUELS ET ENERGETIQUES CHINOIS EN VAL D'INDRE

AGEC-VI

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W372011901 – SIRET n° 81891864100015



Exercice : 2025/2026 - Bulletin d'adhésion (à conserver par l'Association)

Si la situation sanitaire l'impose, les cours auront lieu
En VISIO-CONFÉRENCE
(Il n'y aura pas de possibilité de remboursement)

M, Mme, Mlle (1) : Nom Prénom

Adresse :

Date de naissance Profession.....

Tél. fixe/portable : E-mail :

Pratique retenue (2) A (192 €) B (222 €) C (333 €) D (81 €) E (222 €) F (192 €) G (81 €)
A + F (313 €) B + E (343 €) B + F + G (404) O (404€)

Cotisation à l'Association : 21 euros, acquittée (1) OUI NON. Cotisation des cours réglée (1) OUI NON

Droit à l'image : autorisé (1) refusé (1)

Autorise l'envoi d'informations extérieures au fonctionnement de l'Association (1) : OUI NON

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association « Arts Gestuels et Energétiques Chinois en Val d'Indre » - AGECE-VI.

Fait àle.....

L'Adhérent (signature)

(1) - **Rayer la mention inutile. Le règlement de la cotisation à l'Association fera l'objet d'un chèque distinct de celui du paiement des cotisations des cours. Ces règlements seront remis en banque à compter du 15 octobre 2025.** Le règlement des cotisations aux cours peut être, si nécessaire, fractionné en 3 paiements, exceptionnellement en 4. Les dates de remise en banque des chèques auront lieu les **15 octobre, 30 novembre 2025, 15 février et 15 mars 2026.**

(2) - **Merci d'entourer la formule retenue.**

- Joindre une photo d'identité et un certificat médical
Si problème particulier, en parler avec l'Enseignant.